

Monsieur le Président du CSAL des Alpes de Haute Provence

Nous sommes aujourd'hui devant vous, pour un court instant, afin de vous exprimer notre profond mécontentement !

En effet, nous ne voyons pas l'utilité de rester lors de ce CSAL convoqué ce jour, pour les raisons suivantes :

- Tous les points à l'ordre du jour sont uniquement « pour information » des représentants des personnels,
- Les suppressions d'emploi en violation des « promesses fermes » de la trajectoire pluriannuelle (compte tenu du contexte budgétaire dégradé par la gestion irresponsable des recettes publiques par un gouvernement d'incapables),
- un dialogue social national au point mort, voire en marche arrière !

C'est donc -550 suppressions d'emploi pour la DGFIP en 2025 !

« les promesses (de Gabriel Attal) n'engagent que ceux qui les croient »

Et la lecture de la circulaire de la direction du budget du 3 avril 2025 laisse clairement à imaginer le pire !!

*Sic : « Vous porterez une attention particulière à ce que la programmation des emplois, tant en termes de plafond que de schéma d'emplois, soit justifiée et documentée au regard de l'évolution tendancielle des besoins. A ce titre, **il vous est demandé d'identifier et de présenter un niveau ambitieux de diminution des effectifs.** »*

À dire vrai, les agents de la DGFIP ont le sentiment (ou la certitude) que l'on tape toujours sur les mêmes.

Les directions locales et la Directrice Générale pourront multiplier les opérations de com, les séances photos et les médiations en tout genre, la réalité pour les services de la DGFIP et ses agents et les services publics en général c'est **LA PURGE..... la purge hier, aujourd'hui et demain.**

Le devoir d'exemplarité, sans cesse rebattu, ne passe plus. Les agents de la DGFIP ne sont pas responsables du déficit budgétaire ! Dès lors, ne comptez plus sur les agents pour s'épuiser et se rendre malades , voire pire, à réaliser les objectifs dont se félicite la Direction générale !!

Une pathétique tentative de minorer ce chiffre à -352 en tenant compte des transferts d'emploi venant d'autres administrations n'est qu'un mensonge éhonté (un de plus) car ces emplois « entrants » accompagnent des missions supplémentaires qui vont être confiées aux agents de la DGFIP.

Entre les promesses grossièrement bafouées et l'habituel « jeu de bonneteau » des emplois au PLF, toujours à la baisse et qui dégrade au quotidien les conditions de travail des agents, la CGT Finance Publiques ne peut participer à cette mascarade !

Que dire de la lecture de vos propositions de suppressions d'emploi au plan local expliquées par une formule aussi sibylline que fumeuse :

« Le correctif de la direction générale sur les charges en matière de secteur public local (ou de la fiscalité des professionnels) indique un écart entre les charges et les emplois équivalent à plusieurs agents. »

Sur l'élargissement du périmètre géographique des Centres de Contact des Professionnels rien à dire non plus, puisque à la DG on considère que les résultats de la première vague est « excellente » et que pour « remercier » les agents de ces centres de contacts on va leur rajouter des directions départementales ,sans créations d'emploi supplémentaires.

Trop efficace à Bercy, c'est plus de travail et (ou bien,) moins d'emplois !

Enfin vous nous avez envoyé un document sur la « mobilité interne des inspecteurs des Finances Publiques » qui sera évoqué (pour information sûrement aussi.....) lors d'un prochain CSAL

La note publiée le 31 janvier 2025 supprimant les mouvements locaux des inspecteurs et introduisant la notion du « fil de l'eau » est tout simplement inacceptable !

La DG déroge unilatéralement aux lignes Directrices de Gestion pourtant entérinées en décembre 2024 et ce malgré les questions posées lors des GT mobilités en 2024, restées sans réponses !!

Le fil de l'eau, c'est la négation de l'articulation vie perso/ vie pro, de l'équité pour postuler, de l'égalité femmes-hommes. Privés de facto de leurs priorités légales, ces derniers risquent de plus en plus d'être enfermés dans leur mission ou d'être écartés en raison de leur âge, leur sexe ou leur handicap.

C'est également la porte ouverte à toutes les discriminations !

À la CGT nous combattons l'arbitraire, la remise en cause d'une fonction publique de carrière, l'individualisation et le chacun pour soi , nous avons toujours défendu le maintien des priorités légales et la clarté des règles de mutation et de promotions !!

Alors il est hors de question de cautionner les dérives autocratiques d'une Direction Générale hors sol et de plus en plus éloignée de nos valeurs d'égalité et de l'humain !

Destruction d'emplois publics, remises en cause des missions, gel du point d'indice, retraite par capitalisation, prise en charge à seulement 90 % des arrêts maladie, fin de la GIPA, destruction des droits et garanties (avec la réforme des mutations des A et la possible vocation à généralisation aux B et aux C), rémunération au mérite la liste est loin d'être exhaustive des motifs de notre colère !